

DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (mention nationale)

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public

Organisation et mise en œuvre de projets éducatifs et de programmes

Coordination pédagogique et administrative d'une structure dédiée au sport, à l'éducation et à l'activité physique

2. Référentiel de compétences

Expression et communication professionnelle au sein du champ des activités physiques et sportives :

- Utiliser les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour agir professionnellement
- Se servir aisément d'une langue étrangère et de son vocabulaire au sein du champ
- Mobiliser les outils communs de la communication professionnelle au sein du champ

Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public :

- Organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des Activités Physiques Sportives et Artistiques pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquants
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif et conseiller les pratiquants

Organisation et mise en œuvre de projets éducatifs et de programmes :

- Evaluer les systèmes de contraintes des APSAC et leurs implications pour les pratiquants
- Mobiliser des connaissances en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales pour proposer des projets et programmes adaptés
- Collaborer à la conception d'un projet d'animation dans un cadre réglementaire et sécuritaire et en assurer la mise en œuvre
- Organiser un projet événementiel au sein d'un projet de structure
- Évaluer la qualité des interventions et la progression des pratiquants pour réajuster les projets proposés
- Collaborer avec d'autres intervenants pour construire une cohérence éducative dans le cadre du projet de structure

Coordination pédagogique et administrative d'une structure dédiée au sport, à l'éducation et à l'activité physique :

- Situer son action dans l'environnement social, sociétal, institutionnel, économique et éducatif des structures
- Mettre en œuvre le dispositif de fonctionnement administratif et financier d'une structure
- Gérer des moyens logistiques et des plannings d'installations ou de services dédiés aux usagers
- Gérer les relations administratives et juridiques ordinaires avec les publics et les usagers
- Collaborer et interagir à l'interne et à l'externe en partageant et publiant de l'information
- Réaliser une analyse stratégique de la structure (diagnostic interne et externe) et prévoir un plan de développement de celle-ci

Sauvetage et sécurité en milieu aquatique :

- Concevoir, organiser, gérer la surveillance et la sécurité d'un lieu de pratique des activités aquatiques qu'il soit artificiel (centre nautique) ou naturel, d'accès gratuit ou payant
- Porter secours à tout public et gérer les secours en cas d'accident
- Gérer un poste de secours et s'intégrer dans un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours
- Assurer l'hygiène de l'eau et de l'air y compris en gérant les matériels spécifiques correspondant
- Assurer l'accueil du public et la relation aux usagers dans le cadre de l'animation et de la surveillance des lieux de pratique

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du DEUST, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS.

Le DEUST permet la délivrance d'une carte professionnelle. Si le bloc 6 " Sauvetage et sécurité en milieu aquatique" est également validé il donne accès à l'exercice de maître-nageur sauveteur.